

— Vous habitez dans les
Hauts-de-Seine ?

— Devenez consommateur
témoin de la qualité de
l'eau du robinet



Devenez consommateur témoin de la qualité de l'eau du robinet

En acceptant que des prélèvements d'eau soient réalisés au robinet de votre domicile, vous participez à la surveillance de la qualité de l'eau bue par les consommateurs des Hauts-de-Seine.

Le contrôle sanitaire réglementaire de l'eau destinée à la consommation humaine est exercé par l'Agence Régionale de Santé (Délégation Départementale des Hauts-de-Seine), de la production jusqu'au robinet du consommateur. Les prélèvements et analyses sont réalisés par un laboratoire, agréé par le Ministre en charge de la Santé pour le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine. Chaque trimestre, la Délégation Départementale des Hauts-de-Seine en édite une synthèse à votre disposition en mairie.

N.B : Les installations équipées d'un adoucisseur ou d'un filtre ne permettent pas d'effectuer des prélèvements utilisables pour les tests de contrôle de la qualité de l'eau.

Que contrôle-t-on dans l'eau ?

Les analyses effectuées au domicile sont des analyses complètes. Elles permettent de vérifier l'efficacité du traitement de potabilisation, notamment vis-à-vis de la désinfection et de la qualité organoleptique (turbidité), physico-chimique (métaux, pH) et microbiologique (E.coli, entérocoques) de l'eau. Elles mesurent également la présence éventuelle de substances nocives ou indésirables dans l'eau.

Les prélèvements et les analyses seront réalisés **gratuitement** et ne donneront lieu à aucune rémunération.

Les résultats complets vous seront communiqués par la suite.

Formulaire d'inscription

Je suis domicilié dans les Hauts-de-Seine et je souhaite devenir consommateur témoin de la qualité de l'eau du robinet :

Nom :

Prénom :

Adresse (Rue, numéro, code postal) :

.....

Numéro de téléphone (pour la prise de rendez-vous) :

Vos disponibilités

Les prélèvements sont réalisés uniquement le matin entre 7h30 et 13h30

	7h30-9h30	9h30-11h30	11h30-13h30
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐

Le logement est-il habité toute l'année? ☐ OUI ☐ NON

Habitez-vous dans un immeuble ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui :

Combien d'étages l'immeuble compte-t-il ?

À quel étage habitez-vous ?

L'immeuble a-t-il été construit? ☐ Avant 1950 ☐ Après 1950

Par quels moyens avez-vous eu connaissance de ce recrutement ?

☐ Mairie ☐ Internet ☐ Autre (préciser)

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant à la Délégation Départementale des Hauts-de-Seine



ATTENTION

Cette démarche n'a pas vocation à traiter d'éventuels problèmes de qualité perceptible (couleur, odeur, saveur) à votre domicile. Dans ce cas, nous vous invitons à prendre contact avec **votre distributeur, indiqué sur votre facture d'eau.**

Comment s'inscrire ?

- 1 Inscrivez-vous sur la liste de volontaires en renvoyant le formulaire ci-joint
- 2 Le laboratoire prendra rendez-vous dans les mois qui suivront, selon la demande par secteur.
- 3 Un technicien du laboratoire prélèvera l'eau à votre domicile.
- 4 Les résultats d'analyses vous seront adressés dans le mois qui suivra la visite.

Délégation Départementale des Hauts-de-Seine

Service Santé Environnement- City Life - 28 allée de l'Aquitaine 92000 Nanterre

Tél. : 01 40 97 97 25 @ : ars-dd92-se-eau@ars.sante.fr

www.ars.iledefrance.sante.fr